

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le mercredi 15 septembre 2021
Heure : 18 h
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

Le maire, M. Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Marie Chantal Arseneault – Conseillère
- Olivier Dilhac – Conseiller
- Raphaël Roy – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire et communication

Était absent : Néant

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 92-21	Proposée par : Oliver Dilhac Appuyée de : Raphaël Roy
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements suivants : <ul style="list-style-type: none">- Point # 5. – Omettre- Point # 8. e) – Omettre et rapporté à une date ultérieure en novembre.- Point # 10. a) – Omettre la résolution et rapporté à une date ultérieure suite à la réception de plusieurs clarifications au contrat.- Point # 12. a) – Ajouter : Résolution – Avis à ÉlectionsNB respectant la Loi sur la gouvernance locale.	
Pour : Contre :	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

Conseiller Raphaël Roy déclare un conflit d'intérêt au point 10.a) Résolution – Énergie solaire (Projet de TruSun)

Le formulaire 3 est rempli et soumis à la direction générale.

5. **Résolution – Annulation de la réunion ordinaire du 20 septembre 2021.**

Ce point est omis.

6. **Nomination – Maire adjoint (e)**

a) Résolution – Maire adjoint (e)

Résolution : 93-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Marie-Chantal Arseneault
Conformément à l'article 30 de la Loi sur les municipalités, que conseiller <u>Olivier Dilhac</u> soit nommé maire adjoint (e) du village de Nigadoo.	
Pour : 4 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. **Signataires**

a) Résolution – Signataires

Résolution : 94-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Marie-Chantal Arseneault
Que M. Marco Scichilone soit retiré de la liste des signataires du village de Nigadoo au niveau du compte d'opérations, du compte des égouts, du compte du conseil récréatif de Nigadoo ; Et que conseiller Olivier Dilhac soit autorisé à signer tout chèque, mandat ou effet pour ces mêmes comptes ; y compris les demandes bancaires reliées aux emprunts capitaux.	
Pour : 4 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

8. **Travaux publics**

a) Services d'égouts

i. Ville de Beresford – Lettre

Le maire donne des mises à jour aux membres du conseil. Ils discutent davantage de la situation et des suivis seront effectués.

b) Sportplexe – Réparation au toit

i. Résolution – Contrat pour les réparations du toit au Sportplexe

Résolution : 95-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
Attendu que demande pour soumission a été effectué à trois (3) entreprises ; Que les membres du conseil votent en faveur d'accorder le contrat pour les réparations du toit au Sportplexe à Roland LeClair Construction Ltd au montant de 11 500 \$ plus taxe.	
Pour : 4 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Procédure pour les travaux publics – En cours
La directrice générale donne une mise à jour.

d) Pont sur la Rivière Nigadoo

- Examen du pont par la province
- Vitesse

La directrice générale donne une mise à jour.

Les membres du conseil sont d'accords que rien d'autre peut être fait en ce moment.

e) Résolution – Expert Fence

Ce point est omis et rapporté à une date ultérieure en novembre.

9. Planification – Parc du Vieux Moulin

a) Discussion

La directrice générale donne une mise à jour des démarches effectuées. En cours.

10. Énergie solaire (Projet de TruSun)

a) Résolution – Projet TruSun

Omettre la résolution et rapporté à une date ultérieure suite à la réception de plusieurs clarifications au contrat.

Le maire, Charles Doucet, quitte la réunion en raison de participer à une réunion régionale de la CSR. Le maire adjoint, Olivier Dilhac prend la charge de la réunion à partir du point suivant.

Le quorum est toujours constaté.

11. Arrêtés et politiques

a) Arrêtés :

i. Résolution – Fermeture de rue – Rue des Boudreau

Résolution : 96-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Marie-Chantal Arseneault
Attendu que le village va vendre une partie du terrain de la rue Boudreau au Salon Funérailles Verret à la somme de 5 000 \$; Attendu que, afin de vendre une partie de rue, le village doit effectuer un processus de « fermeture de rue » afin d'être en bonne et due forme avec l'arrêté 01-60-21 autorisant le village de barrer et fermer une portion de rue ; Que les membres du conseil votent en faveur de débiter le processus du changement de l'arrêté entourant la rue des Boudreau.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Politiques :

- i. Résolution – Politique 4.D. DG – Ressources humaines : Nouveau jour férié national annuel le 30 septembre.

Résolution : 97-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Marie-Chantal Arseneault
Que les membres du conseil votent en faveur d'ajouter le 30 septembre à la liste des jours fériés à la « Politique 4.D. DG – Ressources humaine »	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

12. Correspondance

Suite à une révision des correspondances avant la réunion, le point #12. a) est ajouté comme suit :

- a) Résolution – Avis à ÉlectionNB respectant la Loi sur la gouvernance locale.

Résolution : 98-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Marie-Chantal Arseneault
Attendu que le conseiller Marco Scichilone ait démissionner en raison de son déménagement;	
Attendu que des élections partielles municipales sont prévues le 8 novembre 2021;	
Attendu que les membres du conseil souhaitent demeurer conforme au paragraphe 51 (1) de la Loi sur la gouvernance locale;	
Attendu que l'avis doit être envoyé à ÉlectionsNB au plus tard le vendredi 24 septembre 2021;	
Que la direction générale soit autorisée d'envoyer un extrait de la réunion le plus tôt possible	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

13. Affaires nouvelles

- a) Résolution – Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

Résolution : 99-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Marie-Chantal Arseneault
Attendu que la « Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021 ;	
Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens ;	
Attendu qu'« Opération Gareautrain » est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organisme pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire ;	

Attendu qu' « Opération Gareautrain » demande au conseil de Nigadoo d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de la municipalité de Nigadoo ;

Que les membres du conseil donnent leur appui à la « Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Rue des Habitants Ouest

La directrice générale donne une mise à jour de la situation.

c) Drapeau – Utilisation du logo

Une évaluation d'une politique de communication serait effectuée afin de mieux contrôler l'utilisation des propriétés (logos, etc.) de la municipalité.

d) Rue de la Source

Les membres du conseil sont de l'avis que le village ne peut pas appuyer la demande pour le déblayement. Par contre, dans le cas que la demande n'a pas été bien comprise, une vérification sera faite auprès du demandeur et la directrice générale donnera les détails aux membres du conseil lors de la prochaine réunion.

Une décision plus éclairée sera prise à ce moment-là.

e) Cénotaphe

Les membres du conseil demandent à l'agente communautaire de prendre les démarches pour un cénotaphe.

Les membres suggèrent de placer le monument au Parc du Vieux Moulin.

14. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 02.

Charles Doucet, maire

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière